

Exclusivement sur le web

Apprendre à changer

Mises à jour prochaines au programme Mainpro® du CMFC

Jamie Meuser MD CCFP FCFP Lori Hill MEd Amy Outschoorn MEd CDP

La formation continue, ou le développement professionnel continu (DPC) comme nous l'appelons maintenant, doit évoluer au même rythme que progressent nos modes de pratique et d'apprentissage. L'apprentissage permanent a toujours été un élément essentiel pour lequel les membres du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) se tournent vers leur Collège. Dès la fondation du Collège en 1954, on insistait fortement sur la création d'une organisation capable de mobiliser ses membres pour qu'ils acquièrent les connaissances et les habiletés changeantes nécessaires à la prestation de soins optimaux à leurs patients et à leurs communautés. Il était tout aussi important de créer une organisation dont les normes de maintien de la compétence clinique étaient suffisamment rigoureuses pour contrer la perception que les médecins de famille hautement qualifiés et compétents ne se classaient que dans la catégorie des «omnipraticiens».

De nos jours, l'apprentissage permanent continu demeure l'une des exigences absolues pour tous les 29 000 membres du CMFC et cet élément fondamental persiste pour une bonne et simple raison. Comme en 1954, tout revient à l'engagement implicite que nous avons, en tant que médecins de famille, envers nos patients: nous nous engageons, à titre de membres individuels, à maintenir notre compétence en participant au DPC et nous nous engageons, en qualité de Collège, à assurer que les systèmes que nous organisons en ce qui a trait au DPC de nos membres sont robustes, pertinents et fondés sur les meilleures données probantes qui soient. C'est l'un des principes fondamentaux qui nous permettent de définir pour nos patients et la population canadienne l'importance d'être membres du CMFC.

C'est pourquoi il est de notre devoir, individuellement en tant que membres et collectivement en tant que Collège, d'examiner la mesure dans laquelle le système de DPC que nous avons créé - connu sous le nom de programme Mainpro® (Maintien de la compétence professionnelle) - est capable de pourvoir les membres du CMFC de ce qu'il faut pour répondre aux besoins de leurs patients et de leurs communautés. De plus, nous devons veiller à ce que Mainpro reflète la diversité des façons dont les membres pratiquent et apprennent et tirer pleinement profit des possibilités que la technologie continue d'offrir pour améliorer autant les interactions entre collègues que les résultats chez les patients.

Le Comité national du développement professionnel continu (CNDPC) a pour principale responsabilité d'élaborer Mainpro et d'y recommander des changements. Le CNDPC évalue périodiquement dans quelle mesure Mainpro se conforme à ce dont les membres et leurs patients ont besoin de la part d'un système obligatoire et réglementé de DPC. En tant que comité, il a formé un groupe d'experts en éducation de l'intérieur et de l'extérieur du Collège, qu'on appelle Groupe de travail sur les normes Mainpro, qui l'assiste dans cette démarche. Depuis les dernières années, ces 2 groupes de membres dévoués du Collège travaillent en collaboration avec des médecins de famille de toutes les régions du pays pour établir un plan d'amélioration du programme Mainpro et fonder les changements proposés sur les facteurs et les approches dont on discute dans le présent commentaire. Ce plan est maintenant presque achevé et sera bientôt présenté au Conseil d'administration du CMFC aux fins d'examen et d'approbation.

Comment la façon dont les médecins de famille apprennent dans la pratique change-t-elle?

La médecine familiale et nos modes de pratique de la profession ont changé considérablement au cours des dernières années. Il est donc sensé de dire que notre façon d'apprendre, tant pour la pratique qu'à son propos, a aussi changé. Quoique les nouvelles technologies aient facilité de tels changements, certains se sont produits simplement parce que nous réfléchissons et nous faisons les choses différemment que par le passé. Voici certains exemples des changements qui se sont produits dans le DPC:

Où se déroule l'apprentissage. Nous sommes passés d'une dépendance à l'égard d'activités comme des conférences et des ateliers comme moyens privilégiés d'apprentissage à une quête de possibilités d'apprentissage qui surgissent des activités accomplies dans une journée de travail typique.

Public. Nous recherchons maintenant des possibilités d'apprentissage qui ciblent l'ensemble de l'équipe

The English version of this article is available at www.cfp.ca on the table of contents for the September 2013 issue on page 913.

clinique plutôt que seulement un médecin ou groupe de médecins séparément.

Sujets. Ce que nous enseignons et apprenons s'est élargi au-delà des ordonnances et des programmes axés sur les maladies pour englober toutes les compétences nécessaires pour travailler de manière efficace et efficiente comme médecins de famille, notamment les habiletés en communication, en collaboration et en gestion.

Ce que nous entendons par pratique. Bon nombre d'entre nous exerçons des rôles qui vont au-delà du milieu des soins cliniques et il faut donc maintenant que le DPC porte aussi sur une diversité d'activités comme l'enseignement, la recherche et l'administration.

Résultats. Plutôt qu'évaluer simplement si une activité de DPC a plu aux participants, nous devons maintenant la mesurer en fonction d'un ensemble plus perfectionné de paramètres: le comportement des participants a-t-il changé et ce changement s'est-il traduit par des améliorations pour leurs patients à la suite de leur participation à l'activité de DPC?

Par conséquent, comment Mainpro pourrait-il ou devrait-il changer en réponse à ces changements systémiques? Qu'avons-nous appris d'autre de la part des membres au sujet du système actuel sur quoi il faut se pencher?

Certains aspects doivent rester les mêmes

Alors que nous envisageons de faire des révisions à l'actuel programme Mainpro, nous devons assurer que nous préservons l'essentiel de ce que nous avons toujours valorisé à son sujet. Nous devons être certains, par exemple, que les programmes de DPC qu'examine et agréé le CMFC continuent d'être fondés sur les meilleurs données scientifiques disponibles, qu'ils reposent sur les principes de l'andragogie et qu'ils soient présentés de manière équilibrée et impartiale.

De plus, nous devons veiller à en arriver à un juste équilibre entre l'établissement de normes rigoureuses de DPC qui répondent aux besoins de la pratique en rapide évolution de la médecine familiale et les réalités du travail et des exigences sur le plan personnel avec lesquelles nos membres sont aux prises. C'est pourquoi nous proposons de maintenir les paramètres de base de la participation à Mainpro: un cycle quinquennal pour inscrire les crédits, un minimum de 250 crédits par cycle et un minimum de 25 crédits obtenus et inscrits chaque année.

Certains aspects doivent changer

Alors que le CMFC continue d'améliorer et de faire évoluer le programme Mainpro, nous croyons qu'il faut un ensemble défini de valeurs et de principes qui contribueront à orienter son développement et serviront de mesures de

la réussite du programme. Ils assureront que les besoins d'apprentissage permanent des membres individuels puissent être comblés dans le contexte d'un cadre qui offre à la fois la flexibilité et la rigueur scientifique.

De tels principes et valeurs doivent refléter ce qu'entend le Collège par connaissances optimales pour soutenir la pratique, compte tenu des rôles en évolution des médecins de famille qui pratiquent au sein d'un système de santé en mouvance incessante. Ils doivent aussi tenir compte des intérêts et des besoins des médecins de famille canadiens et appuyer de meilleurs soins pour les populations desservies par les membres du Collège.

Simplicité. Notre façon de catégoriser les activités éducatives doit être simple, sensée et intuitive. Vous êtes-vous déjà demandé ou vous a-t-on posé la question à savoir ce que signifient les désignations Mainpro M1, M2 et C? Si vous ne trouvez pas de bonnes réponses, vous n'êtes pas les seuls.

Intégralité et globalité. Les activités que nous agréons devraient renforcer et soutenir l'apprentissage de l'ensemble des compétences CanMEDS-Médecine familiale exigées des médecins de famille pour un rendement de grande qualité.

Accessibilité. Des programmes de DPC pertinents devraient être accessibles à tous les membres sous des formes qui répondent le mieux à leurs besoins et à leurs préférences.


Réflexion et mise en pratique. Les effets d'une activité éducative sur la pratique, non seulement la simple participation à cette activité, devraient déterminer l'admissibilité aux crédits et le nombre de ces crédits.

Individualisation. Le choix des activités éducatives devrait se fonder sur le travail et les profils de pratique actuels des membres, les questions soulevées lorsqu'ils répondent aux besoins de leurs patients et de leurs communautés, leurs aspirations et leur curiosité. Mainpro devrait avoir assez de flexibilité pour accommoder un large éventail d'activités d'apprentissage dans ses critères d'admissibilité aux crédits.

Quelles sont les prochaines étapes?

Le plan produit par le CNDPC et le Groupe de travail sur les normes Mainpro tiendra compte de la façon dont ils comprennent actuellement comment les médecins de famille ont besoin d'apprendre et veulent le faire, quand et où. Il reposera aussi sur des valeurs et des principes comme ceux expliqués précédemment et sur lesquels nous, en tant que Collège, nous pouvons nous entendre. Parce que le CNDPC reconnaît que les changements à un système aussi important que celui du DPC

auquel nous devons tous participer nous importent tous, nous nous sommes engagés à prévoir suffisamment de temps entre l'approbation des modifications au programme Mainpro et leur mise en œuvre. Ainsi, les membres auront toutes les possibilités voulues pour bien comprendre les changements et s'y préparer et obtenir des réponses à leurs questions à propos du programme Mainpro révisé. Pour faciliter ces changements systémiques à Mainpro, le Collège améliorera aussi la plateforme en ligne qu'utilisent les membres pour inscrire leurs crédits Mainpro et en faire le suivi. L'intention derrière ces changements à la plate-forme d'inscription et de suivi, comme ceux à l'ensemble du programme Mainpro, est rendre plus facile pour les membres de

faire «ce que doit», pour eux-mêmes, pour la profession et, avant tout, pour la santé de leurs patients. 

D^r Meuser est directeur général associé et directeur du Développement professionnel continu. **M^{me} Hill** était directrice associée du Développement professionnel continu et **M^{me} Outschoorn** est gestionnaire du Développement professionnel continu, tous au Collège des médecins de famille du Canada à Mississauga, en Ontario.

Intérêts concurrents

D^r Meuser, M^{me} Hill et M^{me} Outschoorn travaillent au Département du développement professionnel continu du Collège des médecins de famille du Canada.

Correspondance

Dr Jamie Meuser, Collège des médecins de famille du Canada, 2630 Skymark Ave, Mississauga, ON L4W 5A4; téléphone 905 629-0900, poste 304; courriel jmeuser@cfpc.ca

Les opinions exprimées dans les commentaires sont celles des auteurs. Leur publication ne signifie pas qu'elles sont sanctionnées par le Collège des médecins de famille du Canada.

— * * * —